



Partages



Classement des meilleurs lycées (enseignement général et technologique) pour le département **Hautes-Pyrénées** (65), selon leurs performances, établi par Le Parisien / Aujourd'hui en France avec les données des résultats du Bac 2018 fournies par le Ministère. **Notre palmarès souhaite mettre en valeur les lycées qui font le plus progresser leurs élèves** (Valeur ajoutée en nombre de points) : [consultez notre méthodologie et conseils de lecture.](#)

[Classement des lycées
Enseignement Général et techno.](#)

[Classement des lycées
Enseignement professionnel](#)

Classement des Lycées (général et techno.) Hautes-Pyrénées (65)

Lycée / statut ville code postal	Valeur ajoutée	Taux de réussite	Taux de mentions 2 ^{de} /bac	Accès 2 ^{de} /bac
1 ▲ Lycée général et technologique La Serre de Sarsan public - Lourdes 65100	19	97%	52%	85%
2 ▼ Lycée général privé Peyramale saint-Joseph privé sous contrat - Lourdes 65100	18	99%	45%	66%
3 ▲ Lycée général Michelet public - Lannemezan 65300	8	91%	46%	78%
4 = Lycée général et technologique Jean Dupuy public - Tarbes 65000	7	94%	58%	78%
5 ▲ Lycée polyvalent Victor Duruy public - Bagnères-de-Bigorre 65200	5	96%	51%	86%
6 ▲ Lycée climatique René Billières public - Argeles-Gazost 65400	1	99%	60%	74%
7 ▼ Lycée général Pierre Mendès France public - Vic-en-Bigorre 65500	1	93%	53%	72%
8 ▲ Lycée technique privé Pradeau-La Sède privé sous contrat - Tarbes 65000	-3	85%	41%	50%
9 ▼ Lycée général Théophile Gautier public - Tarbes 65000	-4	93%	55%	63%
10 ▲ Lycée polyvalent privé Notre-Dame de Garaison privé sous contrat - Monléon-Magnoac 65670	-7	92%	64%	44%
11 ▼ Lycée général privé Jeanne d'Arc privé sous contrat - Tarbes 65000	-10	98%	64%	63%
12 ▼ Lycée général et technologique Marie Curie public - Tarbes 65000	-12	89%	38%	79%

Méthodologie du Palmarès des Lycées Le Parisien - Hautes-Pyrénées (65).

Notre palmarès souhaite mettre en valeur les lycées qui font le plus progresser leurs élèves via le total des valeurs ajoutées : quels sont les lycées qui accompagnent le plus leur élèves de la seconde au bac, et qui leur font obtenir leur Bac avec une réussite supérieure à la moyenne dans un contexte social équivalent (selon structure socio démo et notes du brevet)

L'ensemble de ces données statistiques proviennent exclusivement du [Ministère de l'éducation nationale](#) et concernent les résultats du Bac de l'année 2018. Seuls les classements (national, régional, départemental) sont réalisés par Le Parisien / Aujourd'hui en France. Ce classement est réalisé selon quatre critères de tri : Total des Valeurs Ajoutées (Valeur Ajoutée sur le taux de succès + Valeur Ajoutée sur le taux d'accès de la seconde au Bac + Valeur ajoutée sur le taux de mentions), taux de réussite au Bac, taux de mentions au bac et effectif. Seuls les lycées ayant plus de 20 élèves candidats au Bac GT ou 10 élèves candidats au Bac Pro sont présents dans les données fournies par le Ministère / Pour notre classement national nous nous basons uniquement sur les lycées de plus de 100 élèves.

[Nos conseils de lecture et dossier spécial Palmarès des Lycées](#)



[Consultez le forum Lycées et réagissez](#)

Message du ministère de l'éducation nationale concernant les résultats :

Comment apprécier les résultats d'un Lycée ?

Les indicateurs de valeur ajoutée des lycées évaluent non seulement la réussite des élèves de terminale d'un établissement au baccalauréat, mais aussi la capacité de cet établissement à accompagner le maximum d'élèves de seconde jusqu'à l'obtention de ce diplôme, en prenant en compte les caractéristiques sociodémographiques et scolaires des élèves. Ils offrent en cela une analyse plus fine que le taux de réussite au baccalauréat qui ne permet pas d'apprécier le caractère plus ou moins sélectif des établissements et le parcours scolaire des élèves depuis leur entrée au lycée jusqu'au baccalauréat.

3 indicateurs sont utilisés pour mesurer la "valeur ajoutée" d'un établissement :

- le taux de réussite au baccalauréat, c'est-à-dire la proportion de bacheliers parmi les élèves ayant passé le baccalauréat ;
- le taux d'accès au baccalauréat, qui est la proportion d'élèves de seconde ou de première qui obtiennent le baccalauréat en restant dans l'établissement ;
- la proportion de bacheliers parmi les élèves qui quittent l'établissement.

Il ne s'agit donc pas pour le ministère de l'éducation nationale de réaliser un classement des lycées mais de proposer, à travers cette notion de « valeur ajoutée », une image de la réalité complexe et relative que constituent les résultats d'un établissement.

Pour consulter les indicateurs : www.education.gouv.fr/indicateurs-resultats-lycees